

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial

La loi du 3 août 2009 dite loi Grenelle I, et mise en œuvre par l'article 75 de la loi Grenelle II prévoit la généralisation des Plans Climat Air Energie Territoriaux. Les collectivités et les EPCI de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre et d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

LE PCAET DU PAYS DE MEAUX

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a inscrit sa politique énergétique dans un PCET (Plan Climat-Energie territorial) approuvé le 29 septembre 2014 pour 6 ans, mettant l'accent sur la lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat privé et le développement des énergies renouvelables (géothermie, solaire photovoltaïque, méthanisation).

Le plan PCAET vient remplacer, depuis novembre 2021 le plan PCET. Ainsi, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial intègre les enjeux liés à la qualité de l'air afin de lutter plus efficacement contre le changement climatique.



UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR LE PAYS DE MEAUX

La stratégie a été construite en concertation avec les élus et les partenaires institutionnels du territoire. Les ambitions de la collectivité reposent aujourd'hui sur 4 grands axes :

- Maintenir un cadre de vie de qualité sur le territoire
- Accompagner l'évolution des mobilités en promouvant des déplacements décarbonés
- Développer un territoire attractif qui valorise ses ressources locales
- Poursuivre l'engagement du Pays de Meaux dans la transition écologique et énergétique

UN PROJET FÉDÉRATEUR

Au-delà d'une obligation réglementaire, la démarche d'élaboration d'un PCAET est une véritable opportunité de fédérer les acteurs du territoire autour de la mise en œuvre d'une stratégie de transition énergétique. Le PCAET sera porteur d'une motivation partagée avec les communes, les habitants et les entreprises et contribue à une véritable évolution des pratiques de chacun et de l'agglomération en particulier. Le PCAET devra ainsi conduire à la mise en œuvre de projets et d'actions concrets, dans une dynamique partenariale.

